



Zayd Ibn Thâbit, dont Allah est satisfait, rapporte que le Prophète ﷺ a dit:

- 1 **“Qu’Allah fasse resplendir de beauté celui qui aura entendu quelque chose venant de nous et qui l’aura transmis tel qu’il l’a entendu.**
- 2 **Il se peut que celui qui porte une connaissance la transmette à quelqu’un qui sera plus perspicace que lui,**
- 3 **et il se peut que celui qui porte une connaissance ne soit pas du tout perspicace”⁽¹⁾.**

1 Abou Dawoud (3660) et les termes sont les siens. At-Tirmidhi (2656) et il dit: Ceci est un hadith bon et authentique.

Les Versets

- ﴿ Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront. ﴾ [Sourate Âl-‘Imrâne: 104].
- ﴿ Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la diffusent. S’ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement parmi eux, ceux d’entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris (la vérité de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement) ﴾ [Sourate An-Nissâ: 83].
- ﴿ Ô Messager, transmets ce qui t’a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n’aurais pas communiqué Son message. ﴾ [Sourate Al-Mâ’ida: 67].
- ﴿ Ceux qui communiquaient les messages d’Allah, Le craignaient et ne redoutaient nul autre qu’Allah. Et Allah suffit pour tenir le compte de tout ﴾ [Sourate Al-Ahzâb: 39].
- ﴿ et il ne prononce rien sous l’effet de la passion; ce n’est rien d’autre qu’une révélation inspirée. ﴾ [Sourate An-Najm: 3-4].

Le Narrateur

Il s’agit d’Abou Sa’îd Zayd Ibn Thâbit Ibn ad-Dahâk Al-Ansârî An-Najjârî Al-Madani. Il mettait par écrit la Révélation pour le compte du Messager d’Allah ﷺ et il était âgé de onze ans lorsque le Prophète ﷺ arriva à Médine. Il participa à la bataille de Uhoud et aux batailles suivantes et il était le savant de la communauté en science religieuse, en jurisprudence et en problématiques d’héritage. On dit aussi que la première bataille à laquelle il a participé est celle du Fossé. Il est l’un de ceux qui ont compilé le Coran du vivant du Messager d’Allah ﷺ et il est mort en l’an 45 de l’Hégire⁽¹⁾³⁰.

Résumé

Le Prophète ﷺ incite à mémoriser les hadiths et à les transmettre aux gens. Il invoque Allah en faveur de ceux qui font cela, car la communauté a besoin de connaître la religion d’Allah – exalté soit-Il. Il se peut que celui qui a entendu le hadith et ne l’a pas compris, le transmettre à quelqu’un qui le comprend, identifie sa finalité et l’enseigne aux gens.

1 Voir sa fiche biographique dans Ma’rifat as-Sahâbah d’Abou Nou’aym (3/1151), Al-Istî’âb Fi Ma’rifat Al-Ashâb d’Ibn ‘Abd Al-Barr (2/537) et Ousd Al-Ghâbah d’Ibn Al-Athîr (2/126).



Compréhension (fiqh)

1 La beauté resplendissante désigne la beauté et la resplendissance du visage. Le Prophète ﷺ incite donc ses Compagnons puis la communauté après eux, à préserver sa Sounna et à la diffuser parmi les gens. Il les encourage à cela en invoquant Allah de faire resplendir de beauté celui qui fait cela – en récompense pour sa ressuscitation de la Sounna – et la manière la plus complète de le faire est de préserver textuellement la Sounna, ce qui indique que l'on a attentivement écouté et que l'on a veillé à être honnête dans la transmission afin de faire parvenir le hadith tel qu'il est aux autres.

Il est toutefois également permis de transmettre le sens du hadith en changeant ses termes lorsque cela est nécessaire pour celui qui connaît son sens et il est illicite de mentir sur le Prophète ﷺ même si on prétend que c'est pour une cause bénéfique.

2 Ensuite, le Prophète ﷺ justifie cela en disant qu'il arrive que celui qui transmet un hadith le comprenne moins que celui à qui il le transmet. Ainsi, si chacun de ceux qui écoutent les hadiths du Prophète ﷺ se contentait de transmettre ce qu'ils en comprennent et non les termes précis des hadiths, beaucoup de bonnes choses seraient perdues. L'expression "il se peut" indique ici que cela arrive plus souvent qu'on ne le pense.

3 Ensuite, il nous informe qu'il n'est pas requis que celui qui transmet soit un savant accompli. Il est plutôt requis qu'il ait une bonne mémoire et qu'il transmette honnêtement ce qu'il mémorise. Il arrive en effet souvent que le transmetteur d'une nouvelle ne soit pas un savant, mais il obtient une rétribution en la transmettant à autrui⁽¹⁾.

¹ Voir Touhfât Al-Ahwadhî bi-Charh Jâmi' at-Tirmidhî d'Al-Moubârakfourî (7/348).



- 1 Le Prophète ﷺ avait rapproché de lui Zayd Ibn Thâbit malgré son jeune âge en raison de sa science et de son intelligence. Ainsi, il fit de lui un scribe qui mettait la Révélation par écrit pour son compte. De même, Abou Bakr As-Siddiq puis 'Othmân – qu'Allah a agréés – l'ont employé à compiler le Coran et à écrire la copie de référence du Coran. Par ailleurs, Zayd était un des Compagnons les plus connaisseurs des problématiques d'héritage. Ne te sous-estime donc pas en raison de ton jeune âge ni ne sous-estime autrui pour cette même raison.
- 2 Le Prophète ﷺ invoqua Allah de rendre beau celui qui transmet la Sounna et de faire resplendir son visage. Que celui qui veut être ainsi s'efforce donc de transmettre sa Sounna et faire partie de ceux qui mémorisent les hadiths, qu'il soit un homme ou une femme. Sofyân Ibn 'Ouyayna a dit: Tu ne trouves personne mémorisant les hadiths qui n'ait pas un visage resplendissant grâce à l'invocation du Prophète⁽¹⁾.
- 3 Habitue-toi à mémoriser, particulièrement les mots transmis d'Allah et de Son Messager ﷺ. On trouve en effet, parmi leurs lettres, des connaissances qui peuvent momentanément ou à jamais t'échapper. Il suffit donc que tu en tires profit dans la mesure de tes capacités et il se peut que tu te remémores ces mots plus tard en les comprenant mieux ou bien que tu les transmettes à d'autres qui en tireront profit mieux que toi.
- 4 Ne sois pas trompé par les appels de ceux qui dénigrent la mémorisation, car la mémorisation n'est pas l'opposé de la compréhension, elle la facilite plutôt et est utile à celui qui mémorise et aux autres. De plus, il existe peu de sciences qui ne comportent pas de règles qu'il faut mémoriser et retenir textuellement.
- 5 Efforce-toi de transmettre fidèlement ce que tu entends, car s'assurer de ce qu'on entend et de ce qu'on transmet est la preuve d'une raison mature.
- 6 Il n'est pas requis que celui qui transmet la Sounna soit un savant accompli ou qu'il comprenne tout ce qu'il transmet. Au contraire, à chaque fois qu'il entend un verset, un hadith authentique ou une science acquise auprès d'un savant de confiance, il ne doit pas se sentir gêné de transmettre la Sounna et de diffuser la science.
- 7 L'être humain raisonnable tire profit de la sagesse transmise d'Allah, de Son Messager ﷺ et des Compagnons de celui-ci, même si celui qui la lui transmet est inférieur à lui en science. Il doit donc tirer profit de ce qu'on lui a transmis, même si le transmetteur est déficient.
- 8 Le hadith nous apporte comme enseignement que le rang des gens du hadith qui transmettent les paroles du Prophète ﷺ est éminent. Ach-Châfi'i a dit: "Lorsque je vois un homme des gens du hadith, c'est comme si je voyais un homme parmi les Compagnons

1 Majmou' Al-Fatâwâ (1/11).



du Prophète ﷺ".⁽¹⁾ Ach-Châfi'i ne dit cela que parce qu'ils sont au même rang que les Compagnons dans leur transmission des hadiths du Prophète ﷺ. Il convient donc que nous respections les gens du hadith et que nous leur accordions beaucoup de considération comme le firent les gens de science.

Un poète a dit:

J'ai vu que l'adepte de la science est digne, même s'il a pour parents des gens vils.

La science ne cesse de l'élever jusqu'à ce qu'il soit révérend par des gens nobles

qui le suivent en toutes circonstances, aussi docilement que des moutons suivent leur berger.

N'était-ce la science, des hommes ne seraient pas heureux et on ne connaîtrait ni ce qui est licite ni ce qui est illicite.

1 Majmou' Al-Fatâwâ (1/11).